

4F

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 381 200 €
SIEGE SOCIAL : 110 RUE DE SOURS
28000 CHARTRES
834 189 730 RCS CHARTRES

PROCES VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2025

TROISIEME DECISION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 405 064,02 €, décide de l'affecter en totalité au poste "Autres réserves", qui sera ainsi porté à 1 403 559,75 €.

Certifié conforme
La gérance

Signature

M. Maxime GARNIER

Signature électronique

De convention expresse valant convention sur la preuve au sens de l'article 1368 du code civil le présent acte est signé électroniquement, ce que chacune des Parties accepte expressément, au moyen du service Yousign, conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du code civil. Chacune des Parties reconnaît et accepte irrévocablement que cette signature électronique aura la même valeur légale qu'une signature manuscrite et pourra lui être valablement opposée.

Le présent acte signé de manière électronique par le biais du service Yousign constitue l'original du présent acte. Chacune des Parties conservera un exemplaire de l'acte sur un support durable garantissant l'intégrité de l'acte.

Chacune des Parties reconnaît que la solution de signature électronique offerte par le service Yousign correspond à un degré suffisant de fiabilité pour identifier les signataires et pour garantir le lien entre chaque signature et le présent acte.

Les Parties s'engagent en conséquence à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante du présent acte signé sous forme électronique.

Maxime GARNIER

✓ Certified by  you sign

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise		4F - SIREN : 834189730				Néant ☐	
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12		Exercice N clos le 31/03/2025		N-1	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	9 800	AC	9 800	0
		Frais de développement	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		autres immos incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR		AS		
		Autres immos corporelles	AT		AU		
		Immos en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 815 938	CV		1 815 938
		Créances rattachées à participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières	BH		BI		
Total (II)		BJ	1 825 738	BK	9 800	1 815 938	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	419 222	CA		419 222
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
		V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE		
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	17 204	CG		17 204	
	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI			
	Total (III)	CJ	436 426	CK		436 426	
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif (VI)	CN					
Total général (I à VI)		CO	2 262 165	1A	9 800	2 252 365	
(1) Droit au bail	0	(2) à moins d'un an	CP	0	(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.	0		stocks	0	créances		0

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				4F - SIREN : 834189730		Néant ☐		
				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :			381 200	)	DA	381 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence			EK	0	)	DC	
	Réserve légale (3)					DD	38 120	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)			B1	0	)	DF	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)			EJ	0	)	DG	998 496
	Report à nouveau					DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	405 064	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées					DK	15 938	
	TOTAL (I)					DL	1 838 818	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	52 680	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			EI	0	)	DV	344 253
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	4 735	
	Dettes fiscales et sociales					DY	11 878	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
	TOTAL (IV)					EC	413 546	
Ecart de conversion passif					ED			
TOTAL (V)					EE	2 252 365		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)								
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B	0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	0	
			- Écart de réévaluation libre			1D	0	
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E	0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	126 461	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	0	

Maxime GARNIER

3.

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

✓ Certified by  yousignDGFIP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 4F - SIREN : 834189730							Néant ☐	
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB	0	FC		
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF		
	Production vendue - services	FG	0	FH	0	FI		
	Chiffre d'affaires nets	FJ	0	FK	0	FL		
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
	Variation de stocks (marchandises)					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	6 006	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX		
	Salaires et traitements					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements			GA		
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	6 006
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-6 006	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	400 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	15 006	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	415 006	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 427	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	2 427	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	412 578	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-III-IV+V-VI)						GW	406 572	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 4F - SIREN : 834189730				Néant ☐	
				Exercice N	
				Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices			(X)	HK	1 508
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	415 006
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	9 942
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	405 064
RENOIS :					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))				1G	0
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	0
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))				1H	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	415 006
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	0
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	0
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	0
(9) Dont transferts de charges				A1	0
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, de licences				A4	0
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles					
facultatives			A6	obligatoires	A9
dont cotisations facultatives Madelin			A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	0
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs

certifié conforme

Maxime GARNIER

✓ Certified by  yousign

Annexe

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement (frais de constitution, de transformation, de premier établissement) sont inscrits à l'actif.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Frais de constitution et d'augmentation de capital : 5 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 800,00					9 800,00	
<i>Fonds commercial</i>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	9 800,00					9 800,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
<i>Terrains</i>							
<i>Constructions</i>							
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>							
<i>Installations générales</i>							
<i>agencements divers</i>							
<i>Matériel de transport</i>							
<i>Autres immobilisations corporelles</i>							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 815 938,42					1 815 938,42	
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>	1 815 938,42					1 815 938,42	
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>							
Total	1 825 738,42					1 825 738,42	

Immobilisations financières

Renseignements détaillés sur chaque titre :

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (détenues à + 50%)				
SCE SAS 110 Rue de Sours 28000 CHARTRES	250 000	1 056 064	100	597 615

Participations (détenues entre 10 et 50%)

Renseignements globaux sur toutes les filiales :

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
Filiales (détenues à + 50%)	1 800 000	1 800 000	385 545		400 000

Participations (détenues entre 10 et 50%)

Autres filiales françaises

Autres filiales étrangères

Autres Participations françaises

Autres Participations étrangères

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 800,00			9 800,00
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	9 800,00			9 800,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total	9 800,00			9 800,00

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>			
ACTIF CIRCULANT	419 221,79	419 221,79	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>			
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Créances fiscales et sociales</i>			
<i>Groupes et associés (1)</i>	409 629,75	409 629,75	
<i>Débiteurs divers</i>	9 592,04	9 592,04	
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	419 221,79	419 221,79	

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 381 200 € décomposé en 38120 titres d'une valeur nominale de 10 €.

Affectation du résultat

	Origines	Affectations
<i>Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui déclaré</i>		
<i>Résultat de l'exercice précédent celui déclaré</i>	501 016,97	
<i>Prélèvement sur les réserves</i>		
<i>Affectations aux réserves légales</i>		8 625,81
<i>Affectations aux autres réserves</i>		492 391,16
<i>Dividendes</i>		
<i>Autres répartitions</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
Total	501 016,97	501 016,97

Décision de l'assemblée générale au 26.09.2024

Provisions

Provisions Règlementées

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
<i>Provisions pour hausse des prix</i>					
<i>Provisions pour fluctuation des cours</i>					
<i>Amortissements dérogatoires</i>	15 938,42				15 938,42
<i>Autres provisions réglementées</i>					
Total	15 938,42				15 938,42

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTE FINANCIERES	396 933,44	109 847,78	287 085,66	
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	52 680,18	52 680,18		
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	344 253,26	57 167,60	287 085,66	
DETTE FOURNISSEURS	4 735,01	4 735,01		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	4 735,01	4 735,01		
DETTE FISCALES ET SOCIALES	11 878,00	11 878,00		
AUTRES DETTES				
<i>Autres dettes</i>				
<i>Dettes sur immobilisations</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	413 546,45	126 460,79	287 085,66	

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :-

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs</i>	1 450,00	1 400,00	50,00	3,57
<i>Charges à payer - Divers</i>				
Total	1 450,00	1 400,00	50,00	3,57

Charges et produits d'exploitations et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1499 €

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 415 005 euros

Résultat financier

	31/03/2025 (12 mois)	31/03/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
<i>Produits de participation</i>	400 000,00	510 000,00	- 110 000,00	- 21,57
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances</i>				
<i>Autres intérêts de produits assimilés</i>	15 005,80		15 005,80	
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
<i>Différences positives de change</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	415 005,80	510 000,00	- 94 994,20	- 18,63
CHARGES FINANCIERES				
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>				
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	2 427,47	4 029,14	- 1 601,67	- 39,75
<i>Différences négatives de change</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 427,47	4 029,14	- 1 601,67	- 39,75
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	412 578,33	505 970,86	- 93 392,53	- 18,46

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Charges exceptionnelles de gestion</i>				
<i>Produits exceptionnels de gestion</i>				
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion				
<i>Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés</i>				
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs</i>				
<i>Quote-part de subvention</i>				
<i>Autres charges en capital</i>				
<i>Autres produits en capital</i>				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital				
<i>Dotation aux amortissements except.</i>		20,57	- 20,57	- 100,00
<i>Reprises d'amortissements except.</i>				
<i>Transferts de charges</i>				
Dot. et rep. exceptionnelles		- 20,57	20,57	- 100,00
Total résultat exceptionnel		- 20,57	20,57	- 100,00

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

À partir de l'exercice ouvert au 01/04/2019, la société SARL 4F est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL 4F. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Méthode dite de "neutralité"

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est à dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Le montant du mali lié à l'intégration fiscale s'élève à 1 508 euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés: Nantissement de 2633 actions de la SAS S.C.E. concernant l'emprunt de 600 000 euros

Engagements reçus

Autres engagements reçus: Garantie BPI FRANCE à hauteur de 40% concernant l'emprunt de 600 000 euros

Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit 52680 euros

4F

SARL au capital de 381 200 euros
Siège social : 110 Rue de Sours
28000 CHARTRES

R.C.S. : CHARTRES , N° 834 189 730

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2025

2 Rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES

Tél : 02.37.90.80.00
Email : lecoudray@fiteco.com

À l'Assemblée Générale de la société **4F**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **4F** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHARTRES, le 23 septembre 2025

FITECO,

Commissaire aux Comptes



Michel DEROUET

Associé

COMPTES ANNUELS

ANNEXÉS



Bilan actif

FITECO
*Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes*
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 858 500€

	31/03/2025 (12 mois)		31/03/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
<i>Capital souscrit - non appelé (I)</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	9 800,00	- 9 800,00		
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 815 938,42		1 815 938,42	1 815 938,42
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	1 825 738,42	- 9 800,00	1 815 938,42	1 815 938,42
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)	419 221,79		419 221,79	240 528,60
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Divers				
Disponibilités	17 204,41		17 204,41	3 610,68
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	436 426,20		436 426,20	244 139,28
<i>Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>				
<i>Ecarts de conversion actif (VI)</i>				
TOTAL ACTIF (I à VI)	2 262 164,62	- 9 800,00	2 252 364,62	2 060 077,70

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

Bilan passif

FITECO
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 2 rue Henri Poincaré
 28000 CHARTRES
 Tél : 02 37 90 80 00
 SAS au capital de 7 853 500€

	31/03/2025 (12 mois)	31/03/2024 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	381 200,00	381 200,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	38 120,00	29 494,19
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	998 495,73	506 104,57
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	405 064,02	501 016,97
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	15 938,42	15 938,42
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 838 818,17	1 433 754,15
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	52 680,18	152 003,57
Emprunts et dettes financières diverses (3)	344 253,26	398 153,49
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 735,01	3 140,49
Dettes fiscales et sociales	11 878,00	73 026,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	413 546,45	626 323,55
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	2 252 364,62	2 060 077,70
(1) Dont à moins d'un an	126 460,80	229 390,11
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/03/2025 (12 mois)	31/03/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	6 006,31	6 227,32	- 221,01	- 3,55
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 006,31	6 227,32	- 221,01	- 3,55
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 6 006,31	- 6 227,32	221,01	- 3,55
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)	400 000,00	510 000,00	- 110 000,00	- 21,57
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)	15 005,80		15 005,80	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	415 005,80	510 000,00	- 94 994,20	- 18,63
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	2 427,47	4 029,14	- 1 601,67	- 39,75
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 427,47	4 029,14	- 1 601,67	- 39,75
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	412 578,33	505 970,86	- 93 392,53	- 18,46
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	406 572,02	499 743,54	- 93 171,52	- 18,64

	31/03/2025 (12 mois)	31/03/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		20,57	- 20,57	- 100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		20,57	- 20,57	- 100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		- 20,57	20,57	- 100,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 508,00	- 1 294,00	2 802,00	- 216,54
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	415 005,80	510 000,00	- 94 994,20	- 18,63
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 941,78	8 983,03	958,75	10,67
RESULTAT DE L'EXERCICE	405 064,02	501 016,97	- 95 952,95	- 19,15
(1) Dont produits concernant les entités liées	415 005,80	510 000,00	- 94 994,20	- 18,63
(2) Dont intérêts concernant les entités liées		61,65	- 61,65	- 100,00
(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				
(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement (frais de constitution, de transformation, de premier établissement) sont inscrits à l'actif.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Frais de constitution et d'augmentation de capital : 5 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

FITECO

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 858 500€

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 800,00					9 800,00	
<i>Fonds commercial</i>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	9 800,00					9 800,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
<i>Terrains</i>							
<i>Constructions</i>							
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>							
<i>Installations générales agencements divers</i>							
<i>Matériel de transport</i>							
<i>Autres immobilisations corporelles</i>							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 815 938,42					1 815 938,42	
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>	1 815 938,42					1 815 938,42	
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>							
Total	1 825 738,42					1 825 738,42	

FITECO

*Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes*
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 858 500€

Immobilisations financières

Renseignements détaillés sur chaque titre :

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (détenues à + 50%)				
SCE SAS 110 Rue de Sours 28000 CHARTRES	250 000	1 056 064	100	597 615
Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales :

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
Filiales (détenues à + 50%)	1 800 000	1 800 000	385 545		400 000
Participations (détenues entre 10 et 50%)					
Autres filiales françaises					
Autres filiales étrangères					
Autres Participations françaises					
Autres Participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 800,00			9 800,00
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	9 800,00			9 800,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total	9 800,00			9 800,00

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>			
ACTIF CIRCULANT	419 221,79	419 221,79	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>			
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Créances fiscales et sociales</i>			
<i>Groupes et associés (1)</i>	409 629,75	409 629,75	
<i>Débiteurs divers</i>	9 592,04	9 592,04	
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	419 221,79	419 221,79	

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 381 200 € décomposé en 38120 titres d'une valeur nominale de 10 €.

Affectation du résultat

	Origines	Affectations
<i>Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui déclaré</i>		
<i>Résultat de l'exercice précédent celui déclaré</i>	501 016,97	
<i>Prélèvement sur les réserves</i>		
<i>Affectations aux réserves légales</i>		8 625,81
<i>Affectations aux autres réserves</i>		492 391,16
<i>Dividendes</i>		
<i>Autres répartitions</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
Total	501 016,97	501 016,97

Décision de l'assemblée générale au 26.09.2024

Provisions

Provisions Règlementées

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour fluctuation des cours					
Amortissements dérogatoires	15 938,42				15 938,42
Autres provisions réglementées					
Total	15 938,42				15 938,42

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTE FINANCIERES	396 933,44	109 847,78	287 085,66	
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52 680,18	52 680,18		
Emprunts et dettes financières divers	344 253,26	57 167,60	287 085,66	
DETTE FOURNISSEURS	4 735,01	4 735,01		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 735,01	4 735,01		
DETTE FISCALES ET SOCIALES	11 878,00	11 878,00		
AUTRES DETTES				
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations				
Produits constatés d'avance				
Total	413 546,45	126 460,79	287 085,66	

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :-

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	1 450,00	1 400,00	50,00	3,57
Charges à payer - Divers				
Total	1 450,00	1 400,00	50,00	3,57

Charges et produits d'exploitations et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1499 €

FITECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 858 500€

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 415 005 euros

Résultat financier

	31/03/2025 (12 mois)	31/03/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation	400 000,00	510 000,00	- 110 000,00	- 21,57
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts de produits assimilés	15 005,80		15 005,80	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	415 005,80	510 000,00	- 94 994,20	- 18,63
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 427,47	4 029,14	- 1 601,67	- 39,75
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 427,47	4 029,14	- 1 601,67	- 39,75
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	412 578,33	505 970,86	- 93 392,53	- 18,46

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
<i>Charges exceptionnelles de gestion</i>				
<i>Produits exceptionnels de gestion</i>				
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion				
<i>Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés</i>				
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs</i>				
<i>Quote-part de subvention</i>				
<i>Autres charges en capital</i>				
<i>Autres produits en capital</i>				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital				
<i>Dotation aux amortissements except.</i>		20,57	- 20,57	- 100,00
<i>Reprises d'amortissements except.</i>				
<i>Transferts de charges</i>				
Dot. et rep. exceptionnelles		- 20,57	20,57	- 100,00
Total résultat exceptionnel		- 20,57	20,57	- 100,00

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

À partir de l'exercice ouvert au 01/04/2019, la société SARL 4F est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL 4F. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Méthode dite de "neutralité"

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est à dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Le montant du mali lié à l'intégration fiscale s'élève à 1 508 euros

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

Autres engagements donnés: Nantissement de 2633 actions de la SAS S.C.E. concernant l'emprunt de 600 000 euros

Engagements reçus

Autres engagements reçus: Garantie BPI FRANCE à hauteur de 40% concernant l'emprunt de 600 000 euros

Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit 52680 euros

FITECO
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 80 00
SAS au capital de 7 858 500€